

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE SAVERNE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21670437900017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE DE SAVERNE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE SAVERNE (3)

ANNEE 2018

REÇU LE :
29 MARS 2018
A LA SOUS-PREFECTURE
DE SAVERNE

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	36
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	52
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	53
D2 - Arrêté et signatures	54

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 437	COMMUNE DE SAVERNE COMMUNE DE SAVERNE	BP 2018
--------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	12004
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	167
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
12100763.00	13782904.00	987.73	972.86

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1170.24	1151.00
2	Produit des impositions directes/population	432.77	549.00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1268.41	1375.00
4	Dépenses d'équipement brut/population	128.21	369.00
5	Encours de dette/population	1284.63	970.00
6	DGF/population	101.80	249.00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52.70	56.70
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	104.90	90.20
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.10	26.80
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	101.30	70.60

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 727 176,58	13 139 534,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 587 642,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		15 727 176,58	15 727 176,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 492 346,15	5 321 687,24
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	542 567,07	726 263,71
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 13 037,73	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		6 047 950,95	6 047 950,95

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	21 775 127,53	21 775 127,53
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 383 167,75	0,00	3 519 814,89	3 519 814,89	3 519 814,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 280 000,00	0,00	7 114 332,00	7 114 332,00	7 114 332,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	0,00	132 000,00	132 000,00	132 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 536 503,16	0,00	1 189 708,00	1 189 708,00	1 189 708,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		12 374 670,91	0,00	11 955 854,89	11 955 854,89	11 955 854,89
66	Charges financières	483 507,10	0,00	639 500,00	639 500,00	639 500,00
67	Charges exceptionnelles	85 480,00	0,00	80 926,00	80 926,00	80 926,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	950 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 893 658,01	0,00	13 526 280,89	13 526 280,89	13 526 280,89
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 200 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	435 818,00		400 895,69	400 895,69	400 895,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 635 818,00		2 200 895,69	2 200 895,69	2 200 895,69
TOTAL		15 529 476,01	0,00	15 727 176,58	15 727 176,58	15 727 176,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	37 140,00	37 140,00	37 140,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 715 621,00	0,00	1 867 986,00	1 867 986,00	1 867 986,00
73	Impôts et taxes	9 243 500,00	0,00	9 069 000,00	9 069 000,00	9 069 000,00
74	Dotations et participations	2 116 969,19	0,00	1 993 048,00	1 993 048,00	1 993 048,00
75	Autres produits de gestion courante	244 870,00	0,00	162 060,00	162 060,00	162 060,00
Total des recettes de gestion courante		13 345 960,19	0,00	13 129 234,00	13 129 234,00	13 129 234,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 550,00	0,00	10 300,00	10 300,00	10 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 358 510,19	0,00	13 139 534,00	13 139 534,00	13 139 534,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		13 358 510,19	0,00	13 139 534,00	13 139 534,00	13 139 534,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 587 642,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 200 895,69
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	35 800,00	29 698,20	39 800,00	39 800,00	69 498,20
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 571 237,99	509 836,31	2 194 178,98	2 194 178,98	2 704 015,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 032,56	0,00	0,00	3 032,56
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 613 037,99	542 567,07	2 239 978,98	2 239 978,98	2 782 546,05
10	Dotations, fonds divers et réserves	206 521,00	0,00	195 739,00	195 739,00	195 739,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 723 000,00	0,00	2 437 121,74	2 437 121,74	2 437 121,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00		49 506,43	49 506,43	49 506,43
	Total des dépenses financières	2 229 521,00	0,00	2 682 367,17	2 682 367,17	2 682 367,17
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 842 558,99	542 567,07	4 922 346,15	4 922 346,15	5 464 913,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	261 017,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	261 017,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
	TOTAL	4 103 575,99	542 567,07	5 492 346,15	5 492 346,15	6 034 913,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	13 037,73
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	330 640,00	446 263,71	397 498,38	397 498,38	843 762,09
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	730 640,00	446 263,71	1 097 498,38	1 097 498,38	1 543 762,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	453 000,00	0,00	415 000,00	415 000,00	415 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	296 533,02	0,00	750 000,00	750 000,00	750 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	1 793,17	1 793,17	1 793,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 023 100,00	280 000,00	286 500,00	286 500,00	566 500,00
	Total des recettes financières	1 772 633,02	280 000,00	1 453 293,17	1 453 293,17	1 733 293,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 503 273,02	726 263,71	2 550 791,55	2 550 791,55	3 277 055,26

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 200 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	435 819,00		400 895,69	400 895,69	400 895,69
041	Opérations patrimoniales (4)	261 017,00		570 000,00	570 000,00	570 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 896 836,00		2 770 895,69	2 770 895,69	2 770 895,69
TOTAL		4 400 109,02	726 263,71	5 321 687,24	5 321 687,24	6 047 950,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 200 895,69
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 519 814,89		3 519 814,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 114 332,00		7 114 332,00
014	Atténuations de produits	132 000,00		132 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 189 708,00		1 189 708,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	639 500,00	0,00	639 500,00
67	Charges exceptionnelles	80 926,00	0,00	80 926,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	400 895,69	400 895,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	850 000,00		850 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 800 000,00	1 800 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		13 526 280,89	2 200 895,69	15 727 176,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 739,00	0,00	195 739,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 437 121,74	0,00	2 437 121,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	69 498,20	0,00	69 498,20
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 704 015,29	570 000,00	3 274 015,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 032,56	0,00	3 032,56
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	49 506,43		49 506,43
Dépenses d'investissement – Total		5 464 913,22	570 000,00	6 034 913,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	13 037,73
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	37 140,00		37 140,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 867 986,00		1 867 986,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 069 000,00		9 069 000,00
74	Dotations et participations	1 993 048,00		1 993 048,00
75	Autres produits de gestion courante	162 060,00	0,00	162 060,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 300,00	0,00	10 300,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		13 139 534,00	0,00	13 139 534,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 587 642,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	415 000,00	0,00	415 000,00
13	Subventions d'investissement	843 762,09	0,00	843 762,09
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	701 793,17	0,00	701 793,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	570 000,00	570 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		322 495,69	322 495,69
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		78 400,00	78 400,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 800 000,00	1 800 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	566 500,00		566 500,00
Recettes d'investissement – Total		2 527 055,26	2 770 895,69	5 297 950,95

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	750 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 383 167,75	3 519 814,89	3 519 814,89
60611	Eau et assainissement	109 147,00	103 855,00	103 855,00
60612	Energie - Electricité	500 000,00	439 650,00	439 650,00
60621	Combustibles	300 000,00	279 100,00	279 100,00
60622	Carburants	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	11 469,00	15 383,00	15 383,00
60624	Produits de traitement	0,00	6 800,00	6 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	30 250,00	32 820,00	32 820,00
60631	Fournitures d'entretien	49 220,00	44 050,00	44 050,00
60632	Fournitures de petit équipement	101 939,00	193 838,00	193 838,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	61 332,00	61 332,00
60636	Vêtements de travail	20 470,00	17 350,00	17 350,00
6064	Fournitures administratives	26 705,00	24 665,00	24 665,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	30 983,00	31 300,00	31 300,00
6067	Fournitures scolaires	21 100,00	20 500,00	20 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	2 520,00	9 100,00	9 100,00
6132	Locations immobilières	48 865,00	56 380,00	56 380,00
6135	Locations mobilières	71 922,40	88 485,00	88 485,00
614	Charges locatives et de copropriété	9 200,00	9 000,00	9 000,00
61521	Entretien terrains	80 760,00	69 704,00	69 704,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	235 339,92	169 353,89	169 353,89
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	83 100,00	18 000,00	18 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	3 000,00	3 000,00
61524	Entretien bois et forêts	70 570,00	77 043,00	77 043,00
61551	Entretien matériel roulant	75 800,00	63 500,00	63 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	117 830,00	129 330,00	129 330,00
6156	Maintenance	115 393,00	125 150,00	125 150,00
6161	Multirisques	85 420,00	86 930,00	86 930,00
617	Etudes et recherches	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 800,00	5 498,00	5 498,00
6184	Versements à des organismes de formation	34 800,00	35 600,00	35 600,00
6188	Autres frais divers	44 600,00	55 265,00	55 265,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 242,48	2 100,00	2 100,00
6226	Honoraires	121 960,00	277 460,00	277 460,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	2 500,00	950,00	950,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	13 200,00	13 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	202 870,00	164 457,00	164 457,00
6233	Foires et expositions	4 100,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	18 485,00	20 670,00	20 670,00
6237	Publications	18 500,00	18 500,00	18 500,00
6238	Divers	10 300,00	32 340,00	32 340,00
6241	Transports de biens	0,00	900,00	900,00
6247	Transports collectifs	24 125,00	33 060,00	33 060,00
6251	Voyages et déplacements	10 594,95	6 780,00	6 780,00
6257	Réceptions	2 500,00	20 000,00	20 000,00
6261	Frais d'affranchissement	19 000,00	22 400,00	22 400,00
6262	Frais de télécommunications	90 609,00	101 086,00	101 086,00
627	Services bancaires et assimilés	1 380,00	3 100,00	3 100,00
6281	Concours divers (cotisations)	53 750,00	24 500,00	24 500,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	15 000,00	25 702,00	25 702,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	24 350,00	65 190,00	65 190,00
6284	Redevances pour services rendus	27 250,00	26 200,00	26 200,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	277 645,00	221 280,00	221 280,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	1 100,00	1 100,00
6288	Autres services extérieurs	16 400,00	19 600,00	19 600,00
63512	Taxes foncières	72 175,00	71 250,00	71 250,00
63513	Autres impôts locaux	8,00	8,00	8,00
6358	Autres droits	600,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAVERNE - COMMUNE DE SAVERNE - BP - 2018

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 120,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 280 000,00	7 114 332,00	7 114 332,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	28 000,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	4 300,00	4 300,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 120,60	22 450,00	22 450,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	79 393,68	81 720,00	81 720,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	13 000,00	3 000,00	3 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 290 045,74	3 126 194,00	3 126 194,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	63 716,66	63 279,00	63 279,00
64118	Autres indemnités titulaires	670 052,35	737 200,00	737 200,00
64131	Rémunérations non tit.	639 088,96	670 200,00	670 200,00
64168	Autres emplois d'insertion	287 708,48	230 000,00	230 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	33 123,68	73 000,00	73 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	771 711,43	745 550,00	745 550,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 056 226,64	1 036 615,00	1 036 615,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	54 568,65	61 720,00	61 720,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	107 000,00	68 000,00	68 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 000,00	25 000,00	25 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 718,00	265,00	265,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 865,55	20 720,00	20 720,00
6478	Autres charges sociales diverses	110 862,79	101 170,00	101 170,00
6488	Autres charges	3 796,79	8 949,00	8 949,00
014	Atténuations de produits	175 000,00	132 000,00	132 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	175 000,00	132 000,00	132 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 536 503,16	1 189 708,00	1 189 708,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	3 605,00	6 105,00	6 105,00
6531	Indemnités	128 215,20	134 850,00	134 850,00
6532	Frais de mission	800,00	800,00	800,00
6533	Cotisations de retraite	5 692,68	5 700,00	5 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 270,28	12 100,00	12 100,00
6535	Formation	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 500,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	439 000,00	3 633,00	3 633,00
65548	Autres contributions	20 000,00	35 500,00	35 500,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	30 300,00	30 000,00	30 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	220 000,00	279 000,00	279 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	651 620,00	660 520,00	660 520,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		12 374 670,91	11 955 854,89	11 955 854,89
66	Charges financières (b)	483 507,10	639 500,00	639 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	475 000,00	645 000,00	645 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-21 642,90	-13 000,00	-13 000,00
666	Pertes de change	28 650,00	6 000,00	6 000,00
6688	Autres	1 500,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	85 480,00	80 926,00	80 926,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6714	Bourses et prix	2 300,00	2 726,00	2 726,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	38 350,00	38 350,00	38 350,00
678	Autres charges exceptionnelles	42 830,00	37 850,00	37 850,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	950 000,00	850 000,00	850 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		13 893 658,01	13 526 280,89	13 526 280,89
023	Virement à la section d'investissement	1 200 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	435 818,00	400 895,69	400 895,69
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	357 418,00	322 495,69	322 495,69
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	78 400,00	78 400,00	78 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 635 818,00	2 200 895,69	2 200 895,69

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 635 818,00	2 200 895,69	2 200 895,69
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 529 476,01	15 727 176,58	15 727 176,58

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	105 561,80
Montant des ICNE de l'exercice N-1	127 204,70
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-13 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	37 140,00	37 140,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	37 140,00	37 140,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 715 621,00	1 867 986,00	1 867 986,00
7021	Ventes de récoltes	1 660,00	1 660,00	1 660,00
7022	Coupes de bois	126 640,00	164 210,00	164 210,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70312	Redevances funéraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	34 270,00	50 850,00	50 850,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	22 940,00	22 940,00	22 940,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	20 000,00	21 000,00	21 000,00
70631	Redevances services à caractère sportif	73 500,00	75 500,00	75 500,00
7064	Taxes de désinfect° (services hygiène)	250,00	250,00	250,00
7066	Redevances services à caractère social	3 000,00	2 000,00	2 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	651 000,00	692 786,00	692 786,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	635,00	635,00	635,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	265 200,00	287 200,00	287 200,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	9 000,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	50 953,00	38 000,00	38 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	379 533,00	397 200,00	397 200,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	23 040,00	59 755,00	59 755,00
73	Impôts et taxes	9 243 500,00	9 069 000,00	9 069 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 330 000,00	5 456 000,00	5 456 000,00
7321	Fiscalité reversée entre coll. locales	3 091 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	50 000,00	50 000,00
7336	Droits de place	38 500,00	33 000,00	33 000,00
7337	Droits de stationnement	270 000,00	320 000,00	320 000,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	230 000,00	230 000,00	230 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	34 000,00	30 000,00	30 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	250 000,00	250 000,00	250 000,00
74	Dotations et participations	2 116 969,19	1 993 048,00	1 993 048,00
7411	Dotation forfaitaire	900 000,00	876 734,00	876 734,00
74121	Dotation de solidarité rurale	247 000,00	267 767,00	267 767,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	85 000,00	98 109,00	98 109,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 600,00	22 650,00	22 650,00
74718	Autres participations Etat	266 500,00	115 840,00	115 840,00
7472	Participat° Régions	1 500,00	3 900,00	3 900,00
7473	Participat° Départements	76 500,00	84 300,00	84 300,00
7478	Participat° Autres organismes	326 934,19	316 231,00	316 231,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	100 000,00	140 000,00	140 000,00
7484	Dotation de recensement	2 735,00	2 277,00	2 277,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 200,00	8 580,00	8 580,00
7488	Autres attributions et participations	55 000,00	36 660,00	36 660,00
75	Autres produits de gestion courante	244 870,00	162 060,00	162 060,00
752	Revenus des immeubles	227 340,00	149 060,00	149 060,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	17 530,00	13 000,00	13 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		13 345 960,19	13 129 234,00	13 129 234,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	12 550,00	10 300,00	10 300,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 050,00	7 300,00	7 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 358 510,19	13 139 534,00	13 139 534,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 358 510,19	13 139 534,00	13 139 534,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 587 642,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 727 176,58
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	35 800,00	39 800,00	39 800,00
2031	Frais d'études	35 800,00	28 000,00	28 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	11 800,00	11 800,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 571 237,99	2 194 178,98	2 194 178,98
2111	Terrains nus	0,00	103 500,00	103 500,00
2112	Terrains de voirie	25 230,00	155 000,00	155 000,00
2117	Bois et forêts	10 000,00	23 032,00	23 032,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	5 000,00	5 000,00
21311	Hôtel de ville	0,00	55 223,12	55 223,12
21312	Bâtiments scolaires	0,00	61 000,00	61 000,00
2135	Installations générales, agencements	395 712,99	563 011,26	563 011,26
2138	Autres constructions	111 000,00	41 800,00	41 800,00
2151	Réseaux de voirie	355 000,00	340 000,00	340 000,00
2152	Installations de voirie	155 000,00	171 751,60	171 751,60
21532	Réseaux d'assainissement	21 000,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	93 500,00	7 000,00	7 000,00
21538	Autres réseaux	70 000,00	75 000,00	75 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 800,00	20 230,00	20 230,00
2182	Matériel de transport	75 600,00	49 400,00	49 400,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	44 400,00	44 400,00
2184	Mobilier	33 900,00	50 950,00	50 950,00
2188	Autres immobilisations corporelles	172 495,00	427 881,00	427 881,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 613 037,99	2 239 978,98	2 239 978,98
10	Dotations, fonds divers et réserves	206 521,00	195 739,00	195 739,00
10223	TLE	10 782,00	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	195 739,00	195 739,00	195 739,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 723 000,00	2 437 121,74	2 437 121,74
1641	Emprunts en euros	1 645 000,00	2 434 835,00	2 434 835,00
1643	Emprunts en devises	78 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	2 286,74	2 286,74
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	300 000,00	49 506,43	49 506,43
Total des dépenses financières		2 229 521,00	2 682 367,17	2 682 367,17
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 842 558,99	4 922 346,15	4 922 346,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	261 017,00	570 000,00	570 000,00
21318	Autres bâtiments publics	261 017,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		261 017,00	570 000,00	570 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 103 575,99	5 492 346,15	5 492 346,15

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			RESTES A REALISER N-1 (11)	542 567,07
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	13 037,73
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	330 640,00	397 498,38	397 498,38
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	90 060,00	142 059,00	142 059,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	81 400,00	60 000,00	60 000,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	79 180,00	115 439,38	115 439,38
1342	Amendes de police non transférable	80 000,00	80 000,00	80 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	400 000,00	700 000,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	700 000,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		730 640,00	1 097 498,38	1 097 498,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	749 533,02	1 165 000,00	1 165 000,00
10222	FCTVA	400 000,00	361 000,00	361 000,00
10226	Taxe d'aménagement	53 000,00	54 000,00	54 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	296 533,02	750 000,00	750 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	1 793,17	1 793,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 023 100,00	286 500,00	286 500,00
Total des recettes financières		1 772 633,02	1 453 293,17	1 453 293,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 503 273,02	2 550 791,55	2 550 791,55
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 200 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	435 819,00	400 895,69	400 895,69
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 779,00	9 847,22	9 847,22
28031	Frais d'études	62 005,00	46 434,04	46 434,04
28033	Frais d'insertion	306,00	306,40	306,40
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	30 233,00	30 233,00	30 233,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 024,00	3 269,26	3 269,26
280422	Privé : Bâtiments, installations	26 500,00	4 895,60	4 895,60
28051	Concessions et droits similaires	2 634,00	4 439,00	4 439,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	97,00	97,00	97,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 682,00	3 686,18	3 686,18
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 200,00	16 444,24	16 444,24
28182	Matériel de transport	41 861,00	36 872,23	36 872,23
28183	Matériel de bureau et informatique	41 752,00	27 471,53	27 471,53
28184	Mobilier	29 539,00	31 768,70	31 768,70
28188	Autres immo. corporelles	86 807,00	106 731,29	106 731,29
4818	Charges à étaler	78 400,00	78 400,00	78 400,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 635 819,00	2 200 895,69	2 200 895,69
041	Opérations patrimoniales (9)	261 017,00	570 000,00	570 000,00
2313	Constructions	0,00	570 000,00	570 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	261 017,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 896 836,00	2 770 895,69	2 770 895,69
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 400 109,02	5 321 687,24	5 321 687,24

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	726 263,71
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 047 950,95
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2016 (1)
LIBELLE : PERCEMENT MUR ABORDS CHATEAU

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 63 125,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	63 125,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	63 125,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	63 125,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 44 (1)
LIBELLE : TRAVAUX BIBLIOTHEQUE 2EME TRANCHE

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 10 963,77	0,00	b 0,00	b 71 370,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	10 963,77	0,00	0,00	71 370,30
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 963,77	0,00	0,00	71 370,30
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-82 334,07
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
	01/06/2017	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					22 449 939,79									
1641 Emprunts en euros (total)					21 761 369,80									
00036338200303	C.M.D.P. SAVERNE	12/07/2007	01/07/2007	30/09/2007	2 760 627,00	F	FIXE	4,100	4,150		T	P	N	A-1
0135256	BQUE POPULAIRE STRASBOURG	27/04/2004	30/04/2004	30/04/2005	2 500 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P	N	A-1
082430420	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/03/1985	30/06/2001	30/06/2002	9 393,25	F	FIXE	0,250	0,250		A	P	N	A-1
10278015000003633820	C.M.D.P. SAVERNE	29/01/2010	31/12/2009	31/03/2010	1 100 000,00	F	FIXE	3,650	3,580		T	P	N	A-1
36338207	C.M.D.P. SAVERNE	17/07/2015	17/07/2015	31/12/2015	1 150 000,00	F	FIXE	1,400	1,370		T	P	N	A-1
36338253	C.M.D.P. SAVERNE	30/08/2002	11/12/2002	31/12/2002	350 000,00	V	LEP	4,797	4,660		T	P	N	A-1
36338254	C.M.D.P. SAVERNE	09/09/2003	02/10/2003	31/12/2003	300 000,00	F	FIXE	3,700	3,750		T	P	N	A-1
36338255	C.M.D.P. SAVERNE	09/09/2003	02/10/2003	31/12/2003	300 000,00	F	FIXE	3,700	3,750		T	P	N	A-1
3787814	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	18/07/2008	30/09/2008	31/12/2008	4 539 349,55	F	FIXE	4,480	4,560		T	C	N	A-1
5053639	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	30/06/2008	30/09/2008	31/12/2008	200 000,00	F	FIXE	4,480	4,560		T	C	N	A-1
5067319	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT.	09/12/2014	01/12/2015	01/01/2017	1 106 000,00	V	LIVRETA	1,000	1,750		T	X Produits CDC	N	A-1
8690682	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	11/08/2010	31/08/2010	30/11/2010	976 000,00	V	EURIBOR03M	0,290	2,160		T	P	N	A-1
8965452	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	19/12/2011	22/12/2011	01/06/2012	1 598 000,00	F	FIXE	4,560	4,560		A	P	N	A-1
9065447	CAISSE D'EPARGNE D'ALSACE	23/07/2012	30/09/2012	31/12/2012	1 150 000,00	F	FIXE	4,990	5,090		T	C	N	A-1
MON281777EUR	Caisse française fin. local	20/12/2013	10/01/2014	01/05/2014	1 082 000,00	F	FIXE	3,660	3,740		T	P	N	A-1
MON501608EUR	LA BANQUE POSTALE	21/11/2014	15/12/2014	01/04/2015	1 340 000,00	F	FIXE	2,320	2,370		T	C	N	A-1
MON511190EUR	LA BANQUE POSTALE	04/11/2016	29/11/2016	01/03/2017	1 300 000,00	F	FIXE	0,990	1,010		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					688 569,99									
MON202919CHF	DEXIA CREDIT LOCAL	17/10/2002	30/10/2002	01/02/2003	400 627,69	F	FIXE	3,980	4,040		T	P	N	A-4

COMMUNE DE SAVERNE - COMMUNE DE SAVERNE - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MPH201033CHF	DEXIA CREDIT LOCAL	22/08/2002	01/09/2007	01/12/2007	287 942,30	V	LIBORCHF03M	2,895	0,980		T	P	N	A-4
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 449 939,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		13 083 318,01					1 504 926,65	388 774,77	0,00	55 565,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		13 023 396,87					1 445 005,50	387 602,65	0,00	55 565,00
00036338200303	N	0,00	A-1	1 212 227,92	5,00	F	FIXE	4,100	200 669,53	46 642,27	0,00	230,41
0135256	N	0,00	A-1	622 397,80	2,00	F	FIXE	1,900	203 573,54	11 825,56	0,00	5 356,12
082430420	N	0,00	A-1	1 125,89	1,00	F	FIXE	0,250	562,25	2,81	0,00	0,72
10278015000003633820	N	0,00	A-1	660 369,12	7,00	F	FIXE	3,650	72 437,52	23 119,48	0,00	59,61
36338207	N	0,00	A-1	1 063 104,11	13,00	F	FIXE	1,400	70 618,01	14 513,79	0,00	38,60
36338253	N	0,00	A-1	23 844,88	0,00	V	LEP	4,700	23 844,88	562,54	0,00	0,00
36338254	N	0,00	A-1	44 116,49	1,00	F	FIXE	3,700	24 860,78	1 290,02	0,00	1,98
36338255	N	0,00	A-1	44 116,49	1,00	F	FIXE	3,700	24 860,78	1 290,02	0,00	1,98
3787814	N	0,00	A-1	2 042 707,16	6,00	F	FIXE	4,480	302 623,32	86 429,20	0,00	216,54
5053639	N	0,00	A-1	90 000,11	6,00	F	FIXE	4,480	13 333,32	3 808,00	0,00	9,54
5067319	N	0,00	A-1	1 106 000,00	29,00	V	LIVRETA	1,750	36 866,68	18 988,90	0,00	4 647,07
8690682	N	0,00	A-1	610 104,36	8,00	V	EURIBOR03M	1,580	65 574,33	9 180,72	0,00	759,92
8965452	N	0,00	A-1	1 270 248,45	10,00	F	FIXE	4,560	91 486,95	57 923,33	0,00	31 514,59
9065447	N	0,00	A-1	824 166,61	10,00	F	FIXE	4,990	76 666,68	39 691,29	0,00	103,61
MON281777EUR	N	0,00	A-1	925 200,79	12,00	F	FIXE	3,660	61 026,93	33 031,11	0,00	5 242,81
MON501608EUR	N	0,00	A-1	1 183 666,69	13,00	F	FIXE	2,320	89 333,32	26 683,87	0,00	6 347,13
MON511190EUR	N	0,00	A-1	1 300 000,00	14,00	F	FIXE	0,990	86 666,68	12 619,74	0,00	1 034,37
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		59 921,14					59 921,15	1 172,12	0,00	0,00
MON202919CHF	N	0,00	A-4	34 730,35	0,00	F	FIXE	3,980	34 730,35	1 172,12	0,00	0,00
MPH201033CHF	N	0,00	A-4	25 190,79	0,00	V	LIBORCHF03M	0,000	25 190,80	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE SAVERNE - COMMUNE DE SAVERNE - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		13 083 318,01					1 504 926,65	388 774,77	0,00	55 565,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
MON202919CHF	DEXIA CREDIT LOCAL	400 627,69	34 730,35	4	15,00		3,98	3,98	1 599,15		3,980	1 172,12	0,00	0,27
MPH201033CHF	DEXIA CREDIT LOCAL	287 942,30	25 190,79	4	10,00		LIBORCHF03M+0,18	LIBORCHF03M+0,18	192,18		0,000	0,00	0,00	0,19
TOTAL (A)		688 569,99	59 921,14						1 791,33			1 172,12	0,00	0,46
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		688 569,99	59 921,14						1 791,33			1 172,12	0,00	0,46

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	2	0	
	% de l'encours	99,56	0,00	0,00	0,46	0,00	
	Montant en euros	13 023 396,87	0,00	0,00	59 921,14	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement et aménagement bâtiments	17	30/09/1996
L	Appareils de levage et ascenseurs	25	30/09/1996
L	Appareils de laboratoire	7	30/09/1996
L	Autres agencements et aménagements de terrains	22	30/09/1996
L	Bâtiments légers abris	12	30/09/1996
L	Camions et véhicules industriels	7	30/09/1996
L	Coffre-fort	25	30/09/1996
L	Equipement de cuisine	12	30/09/1996
L	Equipement de garages et ateliers	12	30/09/1996
L	Immobilisations incorporelles	2	30/09/1996
L	Installations de voirie	25	30/09/1996
L	Installations et appareils de chauffage	15	30/09/1996
L	Matériel de bureau électrique	7	30/09/1996
L	Matériel informatique	3	30/09/1996
L	Matériels classique	8	30/09/1996
L	Mobiliers	12	30/09/1996
L	Voitures	6	30/09/1996
L	Frais de documents d'urbanisme	10	30/09/1996
L	Frais d'études non suivi de réalisations	5	30/09/1996
L	Subventions d'équipements personnes privée	5	30/09/1996
L	Subventions d'équipements organismes publics	15	30/09/1996

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 680 080,43	I 2 680 080,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 434 835,00	2 434 835,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 434 835,00	2 434 835,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		245 245,43	245 245,43
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	0,00	0,00
103	Plan de relance FCTVA	195 739,00	195 739,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	49 506,43	49 506,43

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 680 080,43	542 567,07	13 037,73	3 235 685,23

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 902 395,69	III 2 902 395,69
Ressources propres externes de l'année (a)		415 000,00	415 000,00
10222	FCTVA	361 000,00	361 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	54 000,00	54 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 487 395,69	2 487 395,69
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	9 847,22	9 847,22
28031	Frais d'études	46 434,04	46 434,04
28033	Frais d'insertion	306,40	306,40
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	30 233,00	30 233,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 269,26	3 269,26
280422	Privé : Bâtiments, installations	4 895,60	4 895,60
28051	Concessions et droits similaires	4 439,00	4 439,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	97,00	97,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 686,18	3 686,18
28158	Autres installat°, matériel et outillage	16 444,24	16 444,24
28182	Matériel de transport	36 872,23	36 872,23
28183	Matériel de bureau et informatique	27 471,53	27 471,53
28184	Mobilier	31 768,70	31 768,70
28188	Autres immo. corporelles	106 731,29	106 731,29
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	78 400,00	78 400,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	286 500,00	286 500,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 800 000,00	1 800 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 902 395,69	726 263,71	0,00	750 000,00	4 378 659,40

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 235 685,23
Ressources propres disponibles	IV	4 378 659,40
Solde	V = IV – II (6)	1 142 974,17

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					13 676 432,37	5 960 924,78											320 991,77	636 334,41
A.A.P.E.I.SAVERNE	1999	C	F.A.S. RUE DE HAGUENAU	CAISSE EPARGNE ALSACE	619 705,26	61 970,49	1,00	A	V	TAM	0,000	V	TAM	3,380	A-1		2 094,60	30 985,27
A.A.P.E.I.SAVERNE	1997	X Produits CDC	LOGTS URGENCE RUE DE DETTWILLER	C.D.C.	45 316,23	27 545,12	11,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,300	A-1		1 184,44	1 655,26
A.A.P.E.I.SAVERNE	2012	C	EXTENSION ESAT	C.D.C.	741 975,00	528 657,13	14,00	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,220	A-1		16 574,40	37 098,76
A.A.P.E.I.SAVERNE	2012	C	SALLE RESTAURATION ET CUISINE NL ESAT	C.D.C.	500 000,00	325 000,07	9,00	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,045	A-1		9 515,63	33 333,32
A.P.A.E.I.I.E.	2012	C	ACHAT IMMEUBLE 2A RUE DE L ARTISANAT (Ancien numéro de contrat : 9009283)	CAISSE EPARGNE ALSACE	500 000,00	347 013,71	7,00	M	F	FIXE	4,550	F	FIXE	1,470	A-1		4 805,77	43 833,36
A.P.A.E.I.I.E.	2014	C	ACHAT IMMEUBLE 2A RUE DE L ARTISANAT	CAISSE EPARGNE ALSACE	200 000,00	164 166,81	16,00	M	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,700	A-1		5 904,58	9 999,96
CLUB HIPPIQUE DE SAVERNE	2012	P	TRAVAUX AU CLUB HIPPIQUE	CAISSE EPARGNE ALSACE	110 000,00	77 073,03	9,00	M	F	FIXE	0,000	F	FIXE	4,940	A-1		3 656,13	6 741,15
HABITAT DES SALARIES D ALSACE	1995	X Produits CDC	CONSTRUCTION 78 LOGEMENTS	C.D.C.	2 120 523,86	1 057 984,70	9,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	5,800	A-1		80 812,76	82 943,91
HABITAT DES SALARIES D ALSACE	2008	X Produits CDC	OPERATION LA ROSERAIE	C.D.C.	84 735,00	75 384,31	40,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	1,750	A-1		1 319,23	1 272,61
HABITAT FAMILIAL D'ALSACE	2001	X Produits CDC	LOGEMENTS RUE DE LA COLLINE	C.D.C.	388 745,00	187 244,71	8,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,200	A-1		7 864,28	17 548,86

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT FAMILIAL D'ALSACE	2007	X Produits CDC	CONSTRUCTION LOGTS RUE DES BAINS	C.D.C.	394 027,67	328 754,72	24,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,690	A-1		12 131,05	8 229,32
HABITAT FAMILIAL D'ALSACE	2007	X Produits CDC	LOGEMENTS RUE DES BAINS	C.D.C.	89 912,98	83 794,52	39,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,690	A-1		3 092,02	994,53
HOPITAL CIVIL SAVERNE	1988	C	TRAV.HUMANISATION MAISON RETRAITE	B.F.C.M.	774 441,01	25 814,71	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	8,750	A-1		2 258,79	25 814,71
HOPITAL CIVIL SAVERNE	1988	C	TRAV.HUMANISATION MAISON RETRAITE	CAISSE EPARGNE ALSACE	396 367,44	13 212,19	0,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	8,750	A-1		1 156,07	13 212,19
LOGIEST	2004	X Produits CDC	PAVILLONS RUE DE MONSWILLER	C.D.C.	1 047 935,24	792 971,86	21,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,450	A-1		27 357,53	24 669,26
LOGIEST	2004	X Produits CDC	PAVILLONS RUE DE MONSWILLER	C.D.C.	338 380,92	296 257,26	36,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,450	A-1		10 220,88	4 075,72
NOUVEAU LOGIS ALSACIEN	1999	X Produits CDC	PROGRAMME ILOT DU MOULIN	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	508 986,27	39 599,64	0,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	2,950	A-1		1 168,19	39 599,64
NOUVEAU LOGIS ALSACIEN	1998	X Produits CDC	AMELIORATION LOGTS RUE DELL	C.D.C.	158 862,40	85 113,34	12,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	2,950	A-1		2 510,85	5 888,23
O.P.U.S.	1999	P	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	17 199,68	1 240,25	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,800	A-1		47,16	1 240,25
O.P.U.S.	1998	P	CONSTRUCTION DE 28 LOGEMENTS	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	378 527,51	25 941,39	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,600	A-1		933,77	25 941,39
O.P.U.S.	1988	P	REHABILITATION RTE ROMAINE	SERV.AIDE LOGT FAMILIAL	76 224,51	5 443,15	0,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1		54,45	5 443,15
O.P.U.S.	1999	X Produits CDC	CONSTRUCTION 2EME F.P.A.	C.D.C.	954 332,24	206 924,83	2,00	A	V	LIVRETA	5,140	V	LIVRETA	3,800	A-1		12 267,73	65 445,09
O.P.U.S.	1982	P	CONSTRUCTION 28 LOGEMENTS	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	75 203,10	10 307,08	2,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,600	A-1		371,05	3 315,09
O.P.U.S.	1971	C	1ER BLOC PSR 3EME EMPRUNT	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	2 352,29	187,99	3,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	47,05
O.P.U.S.	1996	X Produits CDC	LOGEMENTS SOCIAUX RUE DE HAGUENAU	C.D.C.	587 650,09	315 022,87	10,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	5,800	A-1		17 847,00	21 828,90

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
O.P.U.S.	2005	X Produits CDC	LOGTS COLLECTIFS RUE DES EGLISES	C.D.C.	315 000,00	228 931,23	17,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,820	A-1		8 745,17	9 075,29
O.P.U.S.	2005	X Produits CDC	LOGTS COLLECTIFS RUE DES PERES	C.D.C.	185 000,00	143 913,02	22,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,400	A-1		4 893,04	4 226,86
S.C.I.R.S.	1985	X Echéances Progressives	LOGEMENTS RENNWEG	CAISSE PRETS ORG.H.L.M.	171 805,33	42 640,72	1,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	8,500	A-1		3 624,46	20 109,54
S.C.I.R.S.	1986	X Produits CDC	ILOT DE LA MAILLE	C.D.C.	598 525,36	97 399,36	2,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	4,940	A-1		26 014,15	31 197,41
S.C.I.R.S.	1986	X Produits CDC	ILOT DE LA MAILLE	C.D.C.	304 898,03	49 616,75	2,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	4,940	A-1		13 252,02	15 892,44
S.C.I.R.S.	1988	X Produits CDC	CONST.CITE ERMITAGE	C.D.C.	814 483,57	212 530,32	4,00	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	4,940	A-1		35 714,14	39 190,58
S.I.B.A.R.	2000	X Produits CDC	TRAV.REHABILITATION RUE DES GRAVIERES	C.D.C.	22 867,36	13 115,32	14,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,050	A-1		400,02	718,73
S.I.B.A.R.	2000	X Produits CDC	AMELIORATION LOGTS LA ROMAINE	C.D.C.	152 449,02	90 152,18	14,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,550	A-1		3 200,41	4 766,58
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					13 676 432,37	5 960 924,78											320 991,77	636 334,41

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2013	Mobilier : Photocopieurs	1 864,80	BNP Paribas Lease Group Puteaux	3	1 864,80	0,00	0,00	0,00	1 864,80	3 729,60
2016	Mobilier : Matériel vidéo surveillance	2 203,20	Grenke location	5	2 203,20	1 652,40	0,00	0,00	6 058,80	9 914,40

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	24,00	3,00	27,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint administratif territo	C	1,00	0,00	1,00	3,00	1,00	4,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	5,00
Attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur principal 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	53,97	6,00	59,97
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	11,80	0,00	11,80
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	8,89	0,00	8,89
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	22,28	6,00	28,28
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	12,00	3,00	15,00
Agent spéc pal écoles mat 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	7,00	1,00	8,00
Assistant socio-éducatif	B	1,00	0,00	1,00	1,00	2,00	3,00
Assistant socio-éducatif princ	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00

COMMUNE DE SAVERNE - COMMUNE DE SAVERNE - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur A.P.S pal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Educateur A.P.S pal 2cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	21,06	10,72	31,78
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	4,40	0,00	4,40
Adjoint territorial patrimoine	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistant conservation pal 1c	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	6,62	1,00	7,62
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	0,00	0,00	0,00	6,04	5,50	11,54
Assistant ens. artistique	B	0,00	0,00	0,00	0,00	3,22	3,22
Bibliothécaire	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Conservateur (patrimoine)	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	19,62	16,70	36,32
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	8,38	0,00	8,38
Adjoint territorial animation	C	0,00	0,00	0,00	11,24	16,70	27,94
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	12,00	12,00
Adjoint au maire		0,00	0,00	0,00	0,00	8,00	8,00
C.E.V.		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller municipal		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	0,00	3,00	138,65	51,42	190,07

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territo	C	ADM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint au maire		OTR	0	0,00	A	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-2	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	321	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-1	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	336	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-a°	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	325	0,00	3-b	CDD
Adjoint territorial patrimoine	C	CULT	325	0,00	3-b	CDD
Agent spéc pal écoles mat 2 cl	C	S	343	0,00	3-a°	CDD

COMMUNE DE SAVERNE - COMMUNE DE SAVERNE - BP - 2018

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	582	0,00	3-b	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	347	0,00	3-b	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	347	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	361	0,00	3-2	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	354	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	347	0,00	3-1	CDD
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	CULT	433	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	349	0,00	3-4	CDI
Assistant ens. artistique	B	CULT	339	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	339	0,00	3-a°	CDD
Assistant ens. artistique	B	CULT	339	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	377	0,00	3-a°	CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	391	0,00	3-2	CDD
Attaché	A	ADM	383	0,00	3-b	CDD
C.E.V.		OTR	0	0,00	A	A
Conseiller municipal		OTR	0	0,00	A	A
Conseiller municipal		OTR	0	0,00	A	A
Conseiller municipal		OTR	0	0,00	3-b	CDD
Rédacteur	B	ADM	498	0,00	3-a°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
-	AMICALE DU PERSONNEL VILLE DE SA			20 500,00
-	CINE CUBIC SAS			21 000,00
-	COMITE DES FETES VILLE DE SAVERN			25 000,00
-	ESPACE ROHAN CHATEAU ROHAN RELAIS CULTUREL SAVERNE			411 000,00
-	ORCHESTRE D HARMONIE DE SAVERNE			40 500,00
-	DIVERSES ASSOCIATIONS CULTURELLES			19 500,00
-	ENCOURAGEMENT AU SPORT A DIVERSES ASSOCIATIONS			97 000,00
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de commune des Pays de Saverne		TPU et fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	14 972 540,00	1,20	13,68	1,00	2 047 669,66	1,02
TFPB	17 963 000,00	1,20	18,75	1,00	3 367 272,13	1,68
TFPNB	86 121,20	1,20	48,42	1,00	41 699,37	0,02
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	33 021 661,20	1,20			545 641,16	0,27

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice: 133
 Nombre de membres présents : 826
 Nombre de suffrages exprimés : 832
 VOTES :
 Pour : 25
 Contre : 8
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20 mars 2018

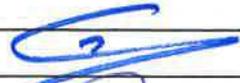
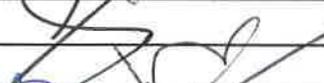
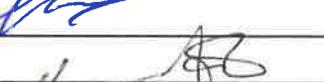
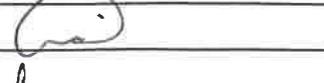
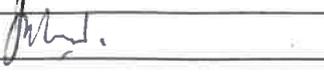
Présenté par (1) de Maire
 A, le SAVERNE, le 27 mars 2018

REÇU LE :

 29 MARS 2018

 A LA SOUS-PREFECTURE
 DE SAVERNE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A, le SAVERNE, le 27 mars 2018.
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Stéphane LEYENBERGER	
Laurent BURCKEL	
Béatrice STEFANIUK	
Pascal JAN	
Christine ESTEVES	
François SCHAEFFER	
Eliane KREMER	
Dominique DUPIN	
Françoise BATZENSCHLAGER	
Jean-Claude BUFFA	
Brigitte MORTZ	
Simone RITTER	
Jean-Louis ZUBER	
Monique SCHEFFLER-KLEIN	
Christian KLEIN	
Seçil UZUNOVA-SAHAN	
Carine OBERLE	
Isabelle JUNG	
Sophie NEU-FABER	
Christian OURY	
Michel OBERLE	
Mathieu KILHOFFER	
Christophe KREMER	
Cumaali CELIK	
Wided EL	
Alain BOHN	
Laurence BATAILLE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Médéric HAEMMERLIN	
John JOHNSON	
Nadia DIETRICH	
Najoua M'HEDHBI	
Jean-Michel LOUCHE	
Céline PENSALFINI-RAMSPACHER	

REÇU LE :
29 MARS 2018
A LA SOUS-PREFECTURE
DE SAVERNE

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :